

INDICATEURS DE FLUX DE MATIÈRES

RESS 1

La quantification des pressions environnementales liées aux modes de production et de consommation de biens et de services peut être appréhendée par une analyse des flux de matières extraites des ressources naturelles (internes et externes à la Wallonie). Chaque État membre de l'Union européenne est tenu de réaliser cette analyse depuis décembre 2013.

Des flux de matières importants¹

En 2013, la demande directe en matières (DMI)² de la Wallonie était estimée à 116 Mt, soit 32,7t/hab. Cette valeur était supérieure à la moyenne de la Belgique (30,6t/hab)³ et de l'UE-28 (14,3t/hab)³. Les minéraux non métalliques (MNM) et la biomasse constituent, chaque année en moyenne, près de 85% des matières demandées. La part prépondérante des MNM (les sables, les graviers, les pierres ornementales...) reflète la richesse du sous-sol wallon, à la base de l'activité de l'industrie extractive et des secteurs en aval (cimenteries, industrie du verre, secteur de la construction...). La consommation intérieure de matières (DMC)⁴ de la Wallonie représentait 73 Mt en 2013, soit 20,6t/hab, un niveau plus élevé que celui de la Belgique (13,6t/hab)³ et de l'UE-28 (13,0t/hab)³.

Des pressions environnementales invisibles

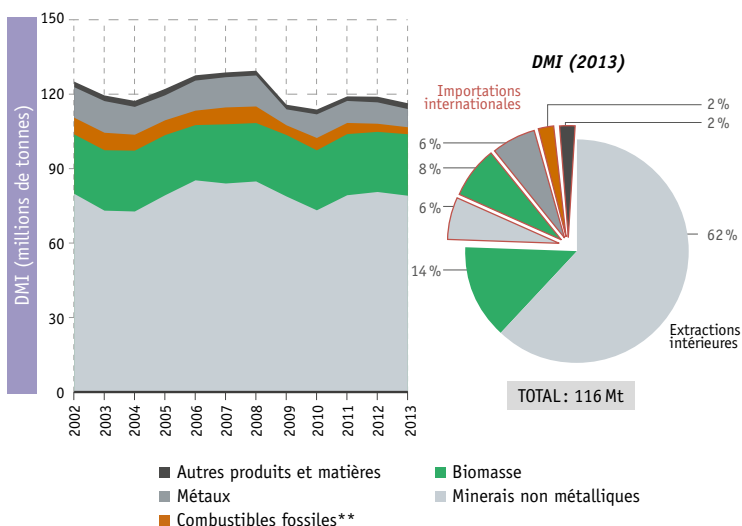
À chacun des flux de matières apparents peuvent être associés des flux indirects. Ces flux correspondent aux matières premières prenant part au cycle de vie d'un produit, mais n'étant pas physiquement importées ou exportées. La comptabilisation de ces flux fait passer la DMI de la Wallonie à 165 Mt et la DMC à 133 Mt.

Légère baisse de l'intensité en matières⁵ régionale

La DMI et la DMC ont diminué d'environ 7% entre 2002 et 2013. La baisse de la DMI est principalement liée (i) à une utilisation plus efficace des MNM et (ii) à la baisse des importations (malgré leur faible proportion dans la DMI: 26% en moyenne entre 2002 et 2013) et plus particulièrement des importations de métaux (-40%), suite au ralentissement des activités du secteur sidérurgique wallon. L'évolution de la DMC est quant à elle liée à celle de la DMI. Le découplage observé sur la période 2002-2013 entre la DMI et la DMC, d'une part, et le produit intérieur brut, d'autre part, témoigne (i) de la croissance du secteur tertiaire et des productions industrielles à haute valeur ajoutée qui sont des activités moins consommatrices en matières et (ii) de la crise de la filière sidérurgique suite à la crise économique de 2009.

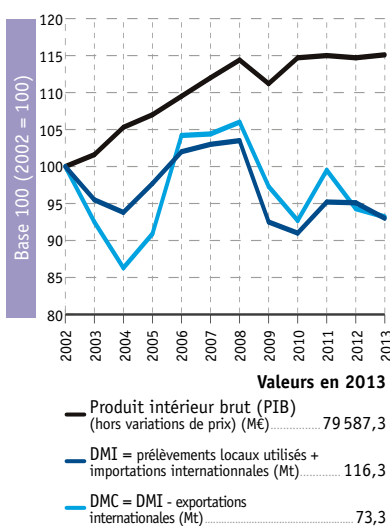
[¹] ICEDD & VITO, 2015 (hors flux interrégionaux) | [²] Matières extraites et importées sur le territoire pour faire fonctionner l'économie | [³] <http://ec.europa.eu/eurostat> | [⁴] Matières consommées par la population du territoire pour satisfaire ses propres besoins | [⁵] Quantité de matières consommée par unité de valeur ajoutée produite

Fig. RESS 1-1 Demande directe en matières de l'économie wallonne* (DMI = extractions intérieures + importations internationales)



* Hors flux interrégionaux ** Hors gaz naturel

Fig. RESS 1-2 Utilisation de matières* et création de richesse en Wallonie



REEW 2017 - Sources: SPW - DG03 - DEMNA; IWEPS (modèle HERMREG)